

Mairie de BETHONVILLIERS

N°15 JANVIER 2022 bethonvilliers.mairie@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE



Béthonvilloises, Béthonvillois

La période estivale se termine ainsi que les vacances pour certains, il est temps maintenant de se remettre au travail.

2021 aura été une année difficile sur le plan sanitaire mais heureusement sans trop de problème pour les habitants. Nous avons fait tout ce qui était possible à notre niveau pour rendre la vie agréable pour tous.

Avec la fermeture de la salle des fêtes et la salle de réunion, toutes les manifestations se sont retrouvées en sommeil.

Espérant pour vous tous une année meilleure pour 2022.

Du côté de la Mairie nous avons continué nos activités bénévoles avec l'aide de plusieurs conseillers municipaux très courageux (remerciements chaleureux).

Nous avons également fait faire des travaux par l'entreprise LEFEVRE pour la réfection de la rue du Pissot.

Vous souhaitant une très bonne Année 2022 pleine de joie et de bonheur pour toutes et tous mais également une très très bonne santé.

Pensez à mettre votre MASQUE et respectez les GESTES BARRIERES

Claude EPINETTE

L'espace détente au lavoir.



Quelques mots sur le lavoir :

Le lavoir date d'avant l'an 1880, il est alimenté par la source du pissot dont le débit d'eau est le même depuis toujours.

Avant 1880, il n'avait pas de couverture. Ayant besoin de réparations urgentes, la municipalité décide de faire un lavoir couvert en même temps que les travaux de rénovation.

1909 : les planches à laver étant usées, des travaux de remplacement sont réalisés.

2002 : la couverture a été remaniée par M. le Maire et son Adjoint.

2021 : Un espace détente ou pique-nique est créé (photo ci-dessus).

Les tuiles manquantes ont été changées, le solin de rive refait, l'herbe et les épines sur le pourtour coupé, la clôture de droite changée, la lasure refaite et le fleurissement réalisé.

Pour information le lavoir est vidé et nettoyé 3 à 4 fois par an.

Nous vous souhaitons une bonne promenade dans cet espace nature.

Mairie de BETHONVILLIERS

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE BETHONVILLIERS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 08/01/2021

Conseillers présents : Messieurs Claude ÉPINETTE, Michel LEGRAND, Nick DESCHAMPS, Gilles MELET, Pascal PICHARD, Jean-Michel TESSIER, Sébastien VIVIEN, Thierry MORINET
Mesdames Annette EPINETTE, Brigitte DESCHAMPS.

Excusées : Sylvie MORINET (procuration à Thierry MORINET).

Secrétaire : Sébastien VIVIEN

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 22 octobre 2020.

I. TRAVAUX

Aménagement de trottoir rue du Pissot

Après le dernier conseil, des devis relatifs aux travaux rue du Pissot ont été reçus.

Deux entreprises se sont positionnées sur les tarifs :

- L'entreprise PIGEON pour un montant de 19 846.21 € HT

et

- L'entreprise LEFEVRE pour un montant de 8 657.30 € HT

Après débat, le choix s'est tourné vers l'entreprise LEFEVRE. Les travaux d'aménagement de trottoirs et assainissement rue du Pissot à Béthonvilliers, seront réalisés fin de printemps 2021.

Agrandissement du columbarium

Les six cases du columbarium sont occupées. En conséquence, il convient d'ajouter trois cases supplémentaires afin de répondre aux demandes. Afin d'harmoniser le site cinéraire, un devis fournit par les pompes funèbres et marbrerie Pineau Chubilleau chiffre l'agrandissement à 1 800.00 € HT. Le conseil opte à l'unanimité pour une extension du columbarium de trois cases identiques à celles en place.

II. DEMANDE DE SUBVENTION FDI - FOND DE CONCOURS

Compte tenu du règlement du conseil départemental sur le FDI 2021, il convient de valider les travaux présentés pour l'année 2021, à savoir :

- Aménagement de trottoirs rue du Pissot	8.657,30 € H.T
FDI sollicité à hauteur de 30 % soit	2.597,19 € H.T

La réserve du fond de concours suite à la dissolution du PAPE (12 352 € début 2020), sera également sollicitée à hauteur du pourcentage maximum du montant des travaux.

III. OUVERTURE DE CREDIT

Comme chaque année et, en l'attente du vote du budget, il convient d'anticiper le mandatement des dépenses d'investissement. Les membres du conseil autorisent l'ouverture des crédits d'investissement sur l'exercice 2021, à hauteur de 25% des crédits votés en 2020.

IV DIVERS

Le conseil municipal fixe les tarifs pour les concessions dans le cimetière : Cinquantenaire : 1 place : 200 €, 2 places : 300 €, place supplémentaire : 150 €
Case urne : 650 €.

L'état sanitaire dû à la COVID-19, ne permet pas de ré-ouvrir la salle des fêtes à la location. Un arrêté sera émis afin de prolonger la fermeture jusqu'au 15 avril 2021 en l'attente de nouvelles directives.

Face aux cruautés exercées sur animaux (chevaux), commis sur la commune, une vigilance particulière est souhaitable. Tous individus, ou véhicules inconnus ou suspects sont à signaler à la gendarmerie.

Notre agent communal, employé pour huit heures hebdomadaires, occupe désormais un poste à temps plein sur un autre emploi. Afin de palier, aux travaux sur la commune, notamment d'espaces verts, le conseil municipal réfléchit sur la possibilité de mettre en place un « contrat aidé » pour les tâches récurrentes, (tonte, petit entretien...)

Fin de séance 21h15

MAIRIE DE BETHONVILLIERS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 08/04/2021

Conseillers présents : Messieurs Claude ÉPINETTE, Michel LEGRAND, Nick DESCHAMPS, Gilles MELET, Pascal PICHARD, Jean-Michel TESSIER, Thierry MORINET, Mesdames EPINETTE Annette, Sylvie MORINET, Brigitte DESCHAMPS

Excusés : Sébastien VIVIEN, (pouvoir Michel LEGRAND)

Secrétaire : Michel LEGRAND

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le conseil municipal, approuve le compte-rendu du 08 janvier 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal examine et vote le compte administratif 2020 qui fait ressortir les résultats suivants :

Déficit d'investissement	12 281.38 euros
Excédent de fonctionnement	79 589.42 euros

Il décide d'affecter la somme de 21 093.29 euros à l'article 1068.

Par la même occasion, il approuve le compte de gestion présenté par Mme. PETRONI Isabelle, le trésorier.

BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal examine et vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	179 000.00 €.
Section d'investissement :	35 133.50 €.

TAUX D'IMPOSITION 2020

Le conseil municipal reconduit les taux d'imposition pour 2021

Foncier sur le bâti	34.70 %
Foncier sur le non-bâti	25.23 %

SUBVENTION 2021

Monsieur le Maire liste chaque subvention versée au titre de l'année 2020 et demande la reconduction

de celles-ci. Le conseil municipal décide :

- de reconduire les subventions versées aux organismes en 2021.

Pour 2022, les subventions du club de l'amitié, du comité des fêtes et de l'association de sauvegarde de l'église St Martin passeront de 38 à 40 €.

DELEGATION DE SIGNATURE : En l'absence de Monsieur le Maire, Messieurs LEGRAND Michel ou DESCHAMPS Nick ont délégué de signature pour les actes de la vie de la commune.

DIVERS : **Tour** de garde élection départementale et régionale, chaque élu se positionne sur une plage horaire pour les élections des 13 et 20 juin 2021.

Fin de la réunion 21H 30

MAIRIE DE BETHONVILLIERS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15/07/2021

Conseillers présents : Messieurs Claude ÉPINETTE, Michel LEGRAND, Nick DESCHAMPS, Gilles MELET, Pascal PICHARD, Jean-Michel TESSIER, Sébastien VIVIEN, Thierry MORINET
Mesdames Annette EPINETTE, Brigitte DESCHAMPS, Sylvie MORINET.

Secrétaire : Sébastien VIVIEN

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU : Le conseil municipal, approuve le compte-rendu du 08 avril 2021.

Ajout à la réunion : Recensement de la population
Création d'un espace détente rue du lavoir

I. AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT

M THIROUARD Joël, agent polyvalent sur la commune a présenté sa démission pour le 18 juillet 2021. En conséquence, il est décidé de recruter un nouvel agent.

Suite à un entretien professionnel, M AUGUSTINE Anthony est nommé agent polyvalent contractuel à compter du 20 juillet 2021 pour une durée hebdomadaire de 8h. Son contrat est prévu pour une période de 3 mois renouvelable 3 fois.

II. COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) :

Aucun agent ne bénéficie plus du CNAS, depuis plusieurs années. En conséquence, il convient de fournir une délibération afin d'effectuer la résiliation.

III. RECENSEMENT DE LA POPULATION

En raison du COVID, le recensement de la population, a été reporté à 2022. Il faut donc reprendre une délibération afin de désigner l'agent coordinateur et recenseur. Mme BEYER Roseline secrétaire de mairie est nommée pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

IV. CREATION D'UN ESPACE DETENTE RUE DU LAVOIR : Après la mise en place de pot de fleurs pour agrémenter les rues de la commune, il est envisagé de créer un espace détente à proximité du lavoir. Il sera pourvu d'une table avec banc et d'une corbeille poubelle.

Fin de séance 20h50.

MAIRIE DE BETHONVILLIERS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
25 novembre 2021

Conseillers présents : Messieurs Claude ÉPINETTE, Michel LEGRAND, Nick DESCHAMPS, Gilles MELET, Pascal PICHARD, Sébastien VIVIEN, Thierry MORINET, Mesdames Annette EPINETTE, Sylvie MORINET, Brigitte DESCHAMPS.

Absent excusé : Jean-Michel TESSIER pouvoir Gilles MELET

Secrétaire : Sébastien VIVIEN

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 15 JUILLET 2021

NOEL

Le comité des fêtes et le conseil municipal propose un spectacle de Noël, organisé à la salle des fêtes. Celui-ci sera suivi de la distribution, par le père Noël, de jouets, aux enfants en résidences principales sur le territoire de la commune, scolarisés jusqu'en CM2. Celui-ci aura lieu vendredi 3 décembre à 20h, sous réserve des règles sanitaires.

TRAVAUX 2022

Le conseil municipal prend connaissance des travaux prévus pour 2022, à savoir :

- le remplacement de 5 paires de volets sur la mairie et logement de la commune.
Des devis sont demandés aux entreprises.
- La mise en place de panneau de chemin manquant ou défectueux, indiquant les lieux-dits ou les fermes de la commune.

SUBVENTIONS - Demande de Fond départemental d'investissement

Le conseil municipal sollicite la subvention sur le fond départemental d'investissement pour tous les travaux réalisés au cours de l'année 2022.

RESSOURCES HUMAINES

L'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et l'article 13 du décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 prévoient que dans chaque collectivité et établissement public, l'autorité territoriale doit élaborer des lignes directrices de gestion (LDG) relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours.

M le Maire présente les lignes directrices pour les six prochaines années. Celles-ci sont validées par le conseil municipal.

FINANCES

Comme chaque année, il convient de prévoir la trésorerie nécessaire pour mandater les dépenses d'investissement de début d'année. Le conseil municipal autorise M le maire à signer les mandats dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice en cours.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Mme BEYER Roseline, secrétaire de la commune, est nommée agent recenseur et coordonnateur pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier 2022 au 20 février 2022. L'agent coordinateur sera rémunéré 242 €. L'agent recenseur sera rémunéré sur la base de 2.50€ par feuille collectée.

Fin de séance à 21h30

INFORMATIONS IMPORTANTES

MES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

L'Etat a mis en place des démarches administratives par Internet : la carte grise pour une demande de duplicata, une demande de changement d'adresse, une demande de changement de titulaire ou une déclaration de cession de véhicule. Rendez-vous sur : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivez les étapes proposées.

Une demande de carte d'identité : Rendez-vous sur : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

Une demande de passeport : en ligne ou au commissariat de Nogent le Rotrou.

N'OUBLIEZ PAS

LES MOMENTS DE RENCONTRE DES HABITANTS DE NOTRE COMMUNE :
Commémorations du 8 mai et du 11 novembre : Gerbe déposée au monument aux morts par Monsieur le Maire avec la présence du Conseil Municipal.



08 Mai 2021

11 novembre 2021

Le Noël des enfants

Il a bien eu lieu à la salle des fêtes malgré les jours incertains dus au covid, avec au programme : Spectacle mini boum, magie et Karaokés, Friandises. La distribution de jouets par le père Noël aux enfants, en résidences principales sur le territoire de la commune et scolarisés jusqu'en CM2.

La soirée s'est terminée dans la joie.

OBLIGATIONS DE CHAQUE CITOYEN DE LA COMMUNE :

Stationnement des voitures : Un geste citoyen, respectez la signalisation.

Les poubelles : pensez bien à les sortir la veille du jour de collecte, pour un ramassage le lundi matin.

L'entretien des trottoirs est à la charge des habitants des maisons concernées. Il est vivement recommandé de les maintenir propres, notamment, pendant la période hivernale.

La divagation des chiens est interdite. Les propriétaires concernés en sont responsables et s'exposent à des poursuites.

Les propriétaires ou locataires ayant des haies en bordure de rue sont tenus de les tailler pour la sécurité de tous. Ne pas laisser votre terrain en friche afin d'éviter les risques d'incendie, le refuge des nuisibles sans oublier le désagrément pour les voisins. Plusieurs personnes sont venues se plaindre en Mairie.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN.

Assemblées générales : en 2020, nous avons pu tenir notre AG dans les derniers jours de liberté le 14 mars, juste avant le confinement. Et cette année, notre AG a eu lieu le 20 novembre 2021 dans des temps encore incertains. Claude Epinette, le Maire, ainsi que Claude Térouinard et Danièle Carrouget, notre « binôme » au Conseil départemental, nous ont fait l'honneur d'être présents et de nous assurer de leur soutien dans nos actions.

Il s'agit d'une AG de renouvellement. Florence Terray, qui était présidente depuis la création de l'Association le 17 octobre 2003, souhaitait prendre du champ, tout en acceptant de rester administratrice. Le Bureau a donc évolué. **La nouvelle présidente est Brigitte Deroide**, entrée au Conseil d'Administration en 2019. Brigitte et Marc Deroide vivent à la Petite Verrerie, tout proches de Béthonvilliers, depuis 40 ans. Ils ont célébré leurs 20 ans de mariage à Saint Martin, de même que le baptême de leurs petits-enfants. **Deux vice-présidents ont été nommés : Michel Legrand, qui garde en outre ses fonctions de trésorier, et Loïc Fontaine, entré au Conseil en 2020, qui habite Authon du Perche.** Loïc Fontaine, retraité, est entre autres président de la Caisse locale du Crédit agricole, et au plan culturel, président des obsèques pour Authon et ses alentours. **Un nouvel administrateur a été élu cette année : il s'agit de Nick Deschamps** qui habite au hameau de la Bourguinière depuis 2014. Marié, il a deux enfants et préside le Comité des Anciens. Les autres administrateurs restent fidèles au poste.

Brigitte Deroide est prête à assurer le renouveau. La nouvelle équipe va diriger les travaux de boiserie nécessaires, grâce au budget positif. Et le bureau prépare déjà les activités culturelles de 2022.

Florence Terray a tenu à rappeler quelques souvenirs depuis la création de l'association, souvenirs partagés par la plupart des personnes présentes. Souvenirs liés à toutes les personnes qui ont contribué à la vie de l'association et au rayonnement de l'église : les membres du Conseil, les habitants de Béthonvilliers, les donateurs de même que les visiteurs de l'église, les prêtres qui ont célébré dans cette église, les conférenciers et les choristes qui ont fait

résonner cette église, enfin les artisans et les artistes qui ont su redonner de la vie et du lustre aux pierres et au bois. Par l'intelligence de la main, ils sont comme des médiateurs vers le sacré.

La transition s'est faite non sans une certaine émotion. Un superbe bouquet a été offert à Florence Terray et le pot de l'amitié s'est prolongé fort tard.

**ASSOCIATION DE L'EGLISE
SAINT-MARTIN**

PRESIDENTE : Brigitte Deroide

TRESORIER : Michel Legrand

**1 chemin de la Renardière
28330 BETHONVILLIERS
02 37 49 37 76**



Comité des Fêtes de Béthonvilliers

Chers Amis,

Cette année 2021 se termine sur un bilan timide. En effet, malgré notre envie de reprendre nos animations, la COVID nous a contraint à rester une nouvelle fois confiné. Nous avons tout de même pu, de manière restreinte, faire un barbecue début septembre. Cette journée agréable qui nous a permis de se retrouver, nous a donné l'envie de renouveler pour 2022.

Malgré cette nouvelle vague épidémique, nous avons tout de même voulu programmer quelques dates que nous voulions partager avec vous :

Cochon grillé le 9 juillet
Barbecue le 10 septembre

Toutefois nous nous réservons le droit de décaler ou annuler celles-ci en fonction de la situation sanitaire.

Concernant la brocante, nous réfléchissons actuellement à une nouvelle organisation pour pouvoir respecter les protocoles sanitaires qui sont imposés. Nous vous tiendrons informés sur la réouverture ou non pour 2022 durant l'assemblée générale qui devrait avoir lieu le 22 avril.

L'USN nous a annoncé qu'ils souhaitaient relancer la course de vélo à Béthonvilliers courant mai.

En attendant nous devons encore rester patient, et nous protéger.

Amicalement,

Jérôme NOUVELLE
Président du Comité des Fêtes de Béthonvilliers
www.cf-bethon.com

Club de l'Amitié

Bonjour à tous

Cette année 2021 se termine avec une bonne nouvelle, nous avons repris nos activités le 12 octobre. Hélas notre club n'est plus au complet, nous avons perdu plusieurs membres pendant l'épidémie de la covid 19 et nos activités ont été réduites en 2021.

L'année 2022 s'éclaire devant nous avec la reprise de nos festivités :

- Choucroute en Janvier.
- Journée plein air en juin.
- Loto en septembre.
- Loto en décembre.
- Nous avons le projet de faire un Loto de pâques en remplacement du Loto de Noël 2021.

Pour le bon fonctionnement de notre club, nous avons besoin de nouveaux adhérents.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et participer à nos activités le 3ème jeudi de chaque mois.

Je vous souhaite pour 2022 une bonne santé remplie de joie et de plaisir, ce que même une pandémie mondiale ne peut pas briser.

Très bonne année à tous.

Amicalement

Nick DESCHAMPS

Président du club de l'amitié

La Bourguignière – 28330 Béthonvilliers

INFOS SERVICE... INFOS SERVICE... INFOS SERVICE... INFO SERVICE

Mairie :

1 rue de la Mairie tél : 02 37 49 00 01

FAX n° 02 37 49 50 31

Secrétaire de mairie : Roseline BEYER

Jours et heures de permanence :

- **Mardi** : de 13h30 à 18h00

- **Vendredi** : de 08h00 à 12h00

Salle des fêtes :

Dépôt de garantie : 400€

Location 120€ la journée, 180 € les deux jours.

Location de la classe : 60€ la journée.

Concessions au cimetière

(50 ans) : 1 place : 200€ -

2 places 300€

100€ par place supplémentaire.

Columbarium (30 ans) : 650€

Jardin du souvenir (30 ans) : 100€

SYNDICAT DES EAUX :

1 rue de la Mairie tél : 02 37 49 00 01

Bethonvilliers.mairie@wanadoo.fr

Secrétaire : Roseline BEYER

Jours et heures de permanence :

Mardi : de 8h00 à 12h30

Président : **Claude EPINETTE**

Nom du fontainier : **Thierry DREUX**

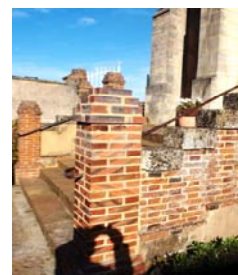
N° de téléphone : 06 01 85 45 62

Nous vous invitons à découvrir le site de la commune à l'adresse suivante :

www.bethonvilliers.fr

M. AUGUSTINE Anthony remplace M. THIROUARD Joël appelé à d'autres fonctions à temps complet. Nous le remercions pour le travail accompli.

TRAVAUX : Réalisations en 2021



1) Mairie (bureau) 4) Nouveaux pots de fleurs 5) Mur entre 2 cours 3) Obturation haut des fenêtres 7) reconstruction tête du pilier

- 1) Travaux dans la MAIRIE : création du faux plafond, modification de l'éclairage, pose de carreaux de plâtre, enduits et peintures.
- 2) salle des fêtes : Nettoyage des murs extérieur avec nettoyeur haute pression.
- 3) hauts des fenêtres de la salle de classe : obturation avec des plaques en pvc.
- 4) Remplacement des jardinières très vétustes par des pots de fleurs de couleurs.
- 5) création d'un mur en parpaing entre les deux cours, en remplacement de la clôture en bois en très mauvais état.
- 6) Enfouissement d'un câble pour l'éclairage public sur 50 mètres, chemin de la Renardière.
- 7) Reconstruction de la tête de pilier en briques, située aux marches de l'église (cassée par un véhicule !).
- 9) Création d'un espace détente au Lavoir (voir en première page).

TRAVAUX REALISES PAR L'ENTREPRISE LEFÈVRE en 2021.

Aménagement d'un trottoir et d'un caniveau rue du pissot.



TRAVAUX REALISES PAR L'ENTREPRISE des Pompes Funèbres

Installation de trois cases funéraires, réalisation : fin 2021/début 2022.



The poster features a stylized illustration of a town with various buildings, a school, a hospital, and people engaged in activities like kite flying, playing, and cycling. The background is a gradient of purple and blue with a large yellow sun.

 **Recensement**
de la population 2022

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet :

 le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

#Impression105 PARTENAIRES

RECENSEMENT LA POPULATION 2021

C'est utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (école, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

DES CHIFFRES AUJOUR'HUI CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement sur internet : C'est encore plus simple !
Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit.
Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Madame Roseline BEYER, photo ci-dessous, sera notre agent recenseur pour la commune de Béthonvilliers du 20/01/2022 au 19/02/2022.



Merci de lui réserver un très bon accueil.

LES FEUILLES MORTES UN TROUBLE NORMAL DE VOISINAGE

Que dit la jurisprudence ?

La jurisprudence en matière de trouble anormal du voisinage s'est établie en complément de la notion d'inconvénient normal du voisinage, car la présence de feuilles mortes sur son terrain constitue en principe un désagrément normal, dès lors que certaines limites ne sont pas franchies. Il convient d'ailleurs de préciser que les textes prévoient que les arbres mesurant plus de 2 mètres de hauteur doivent être plantés au moins à 2 mètres de la limite de propriété tandis que ceux d'une taille inférieure à 2 m doivent se trouver au moins à 50 cm de la limite de la ligne séparative. Attention, les règles sur les distances de plantation ne s'appliquent pas dans 3 situations : quand il existe un accord entre voisin rédigé par un notaire ou un jugement publié au service de publicité foncière ; quand les parcelles sont issues de la division d'une parcelle plus vaste (le non-respect des distances de plantation est alors légalisé) ; quand la prescription a joué (les arbres dépassent 2m depuis plus de 30 ans). Lorsque ces règles sont respectées, le voisin ne pourra pas se plaindre d'une gêne occasionnelle provenant de la chute des feuilles. La notion donne lieu cependant à des interprétations jurisprudentielles variant en fonction des cas de figure. Cela signifie en revanche que le fait de se retrouver par exemple avec les gouttières bouchées aura, selon le contexte, toutes les chances d'être considéré comme un trouble anormal du voisinage.

MARIAGES

28 AOUT 2021

*Anthony, Grégory **FRANCHET**
et Delphine, Elisa, Thérèse **TESSIER***

11 SEPTEMBRE 2021

*Alex, Léopold, Jacques **LE NOUËNE**
et Doïna **UNGUREANU***

Tous nos vœux de bonheur

DES NOUVEAUX HABITANTS A BETHONVILLIERS

Monsieur et Madame **BENSA** et leurs enfants
La Grange
BETHONVILLIERS

Bienvenue dans notre commune

Réalisation en cours.

La fibre arrive à Béthonvilliers.

Le réseau fibre est déployé par la société XP FIBRE groupe SFR FTTH.

L'installation de la fibre se fait en 3 étapes :

- 1 Tirage des câbles.
- 2 Le raccordement.
- 3 Raccordement client.

Aujourd'hui nous sommes à la première étape du tirage des câbles, cette étape est bien avancée dans notre commune.

Le raccordement sera fini au courant 2022.

Pour la 3^{ème} étape, vous serez prévenus par votre opérateur selon les disponibilités du service fibre.

Chaque habitant peut vérifier l'éligibilité de son logement et demander à être prévenu automatiquement en laissant ses coordonnées sur le site suivant.

<https://reseaux.orange.fr>.

A bientôt sur notre nouveau réseau fibre.

TERRASSEMENT Assainissement Fosse toutes eaux / micro station Géothermie Curage plan d'eau Terrassement pavillon, fondations Évacuation terre Manège à Chevaux	
MICHEL BEE	
	Pelle - Mini pelle Tracteur - Benne TP Travaux agricoles Battage céréales Maïs Michel BEE 02 37 29 45 07 - 06 10 65 04 23 Les Forges 28330 Béthonvilliers